

# SAINT-PAUL (87)

# JEUDI 14 MAI

## Route de l'Ouest féminine

### 4E MANCHE



● U15 / U17

DÉPART : 11H00

DISTANCE : 59,4 KM

( 4 TOURS )



TEAM U - LH

● U19 / SENIORS

DÉPART : 14H30

DISTANCE : 95,5 KM

( 6 TOURS )



Saint-Paul



  @teamu\_lh



# Mot du président du TEAM U-LH

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes très heureux de vous accueillir sur la commune de Saint Paul à l'occasion de la 4ème Manche de la Route de l'Ouest Féminine pour la région de la Nouvelle Aquitaine.

Nous sommes prêts, près d'une année que nous attendons cet évènement sportif qui symbolise la jeunesse, nos championnes de demain.

C'est avec fierté que l'ex région du Limousin, le Département de la Haute-Vienne plus précisément va accueillir durant cette journée les meilleurs féminines des catégories U15, U17, U19 et Elite d'une grande partie de l'hexagone.

Je tiens par ce mot d'accueil remercier la commune de St Paul, Mme Le Maire ainsi que son Conseil Municipal qui après avoir accueilli en 2025 la 1ère étape des Boucles de la Haute-Vienne, a décidé de renouer avec une nouvelle épreuve cycliste, à la seule condition qu'elle soit 100 % féminine.

Je souhaite également remercier l'ensemble des bénévoles, partenaires privés et collectivités locales et départementales sans qui, ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

Remercier notre speaker Jean-Luc Prévost pour nous faire vibrer durant cette journée. Remercier les secouristes de la Croix Blanche et les motos de l'ESC 87 pour la sécurité de nos jeunes, ainsi que l'ensemble des membres du Team U LH pour le travail fourni en amont de cet évènement. Enfin, remerciement aux prestataires et au Collège des arbitres pour le bon déroulement des épreuves.

Soyez certain que nous avons mis toute notre énergie pour que cette 4ème Manche de la ROF région Nouvelle Aquitaine, soit un véritable succès sportif et populaire.

Je ne peux que vous souhaitez un agréable séjour parmi nous dans cette belle région de France, que chacun et chacune prennent du plaisir et vous donne du plaisir.

Bonne course à toutes et tous, et rendez-vous sur le podium...

Sportivement,

Anthony DOUGE, Président du Team U LH

# PROGRAMME ET DÉROULEMENT

Jeudi 14 Mai 2026 :

Permanence à partir de 9 h 30 pour les U15/U17

Permanence à partir de 12 h 30 pour les seniors U19

Appel des U15/U17 : 10h50

Départ course U15/U17 : 11h00

Appel des U19/seniors : 14h20

Départ course U19/senior : 14h30

Protocole : 17h30

## COLLÈGE DES ARBITRES

Président du jury : Dominique PROFIT

Commissaires : Nadine MORANGE, Anne BRUN

Juge à l'arrivée : Sylviane PROFIT

Arbitre moto : Léo DELBARRE



# Règlement particulier

## Article 1, Organisation :

Le TEAM U LH organise la 2ème manche de la Route de l'Ouest Féminine le jeudi 14 Mai 2026.

## Article 2, Participation :

Cette épreuve est réservée aux féminines. Elle se déroulera selon le règlement FFC cette épreuve est limitée à 200 coureuses par départs  
Le port du casque à coque rigide est obligatoire en compétition comme à l'échauffement.

## Article 3, Engagements:

Les engagements se feront par internet au tarif de 8 euros pour les U15/U17 et 12 euros pour les U19/Seniors

## Article 4, Permanence :

La permanence se tiendra le jeudi 14 Mai à partir de 9 h 30 pour les U15/ U17 et de 12 h 30 pour les seniors U19 à la salle Polyvalente de Saint Paul  
2 dossards, 1 plaque de cadre seront remis à chaque coureuse.

**Ils sont à restituer sinon ils seront facturés.**

Il est interdit de plier les dossards.

## Article 5, Liaison Radio :

La liaison radio sera assurée par RCSV les postes pour les équipes seront disponibles sur les parkings équipes. La Fréquence est 157.550Hz

## Article 6, Dépannage neutre:

L'assistance neutre sera assurée par 2 véhicules de l'organisation.  
Les directeurs sportifs pourront suivre dès lors que leur équipe est composée de minimum 3 participantes à condition de participer à la réunion des directeurs sportifs et de donner des roues aux voitures neutres.  
L'ordre des voitures sera tirée au sort lors de chaque réunions des directeurs sportifs.

Article 9, Délais:

Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

Pour des raisons de sécurité, tout coureur isolé à plus de 1 tour du peloton principal doit s'arrêter, rendre ses dossards et plaque à l'arbitre du véhicule balai et quitter la bulle course.

Article 10, Incidents dans les derniers kilomètres :

En cas d'incidents dans les derniers kilomètres, l'article 2.6.24 du règlement TITRE II – EPREUVES SUR ROUTE sera appliqué.

Article 11, Code de la route :

Afin de préserver les riverains et les animaux présents aux abords du circuit, il est formellement interdit aux directeurs sportifs de réaliser des coupantes. Toute infraction à cette règle sera sanctionnée afin de garantir le bon déroulement de la course et le respect des territoires traversés.

Article 12, Assurance :

En cas de chute collective indépendant de la responsabilité de l'organisateur, les déclarations sont à effectuer par l'intéressé.

L'organisateur se tient à disposition pour fournir les éléments nécessaires à la déclaration.

Les dégâts matériels ne sont couverts que pour les coureurs ayant souscrits un contrat assurance personnel.

Tout coureur victime d'un accident et transporté à l'hôpital, doit savoir que tous les frais inhérents à cet incident sont à sa seule charge et non à celle de l'organisateur.

Tout incident ou accident touchant les véhicules d'équipes ne pourra en aucun cas être de la responsabilité de l'organisateur.

En cas de dégât causé à autrui par un coureur à l'intérieur de l'échelon course, celui-ci est censé se faire connaître à l'organisateur sous peine de poursuite.

L'organisateur se décharge de toute responsabilités en cas de vol de matériel.



Article 13, Protocole :

Protocole scratch de la course suivi des trois premières de chaque catégories du classement ROF.

Article 14, Contrôle Médical :

Pour chaque étape une salle sera mise à disposition de l'inspecteur pour réaliser les contrôles.

Le jeudi 14 Mai à la salle polyvalente de Saint Paul.

Article 15, Les prix :

Dotations :

Pour les U15/U17 : 107€ sur 15

Prix spéciaux cumulables 28€ sur 5 pour les U15

Pour les seniors 228€ sur 15

Prix spéciaux cumulables pour les U19 47€ sur 5

Article 18, Pénalités :

Conformément à la réglementation FFC, l'article 2.3.11 du règlement TITRE II – EPREUVES SUR ROUTE sera appliqué.

Article 16, Droit à l'image :

Afin de permettre de la diffusion et la Route de l'Ouest Féminines la plus large possible, chaque équipe, et en conséquence chacun des participantes qui la composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise les organisateurs à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte ses noms, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation.



Article 17, Déchets :

Des poubelles seront mise à disposition sur les parkings, merci de respecter la nature et de ne rien jeter de vos poches (gels, barre, etc). Toute infraction constatée par le corps arbitral et organisation pourra faire preuve d'une pénalité.

Article 18, Respect :

Nous demandons aux participants de respecter l'ensemble des personnes présentes, commissaires, signaleurs, motards, membre de l'organisation.

Car pour rappel sans eux, il n'y a pas de courses.

Pour toutes remarques constructives vous pouvez vous adresser au responsable de l'organisation.

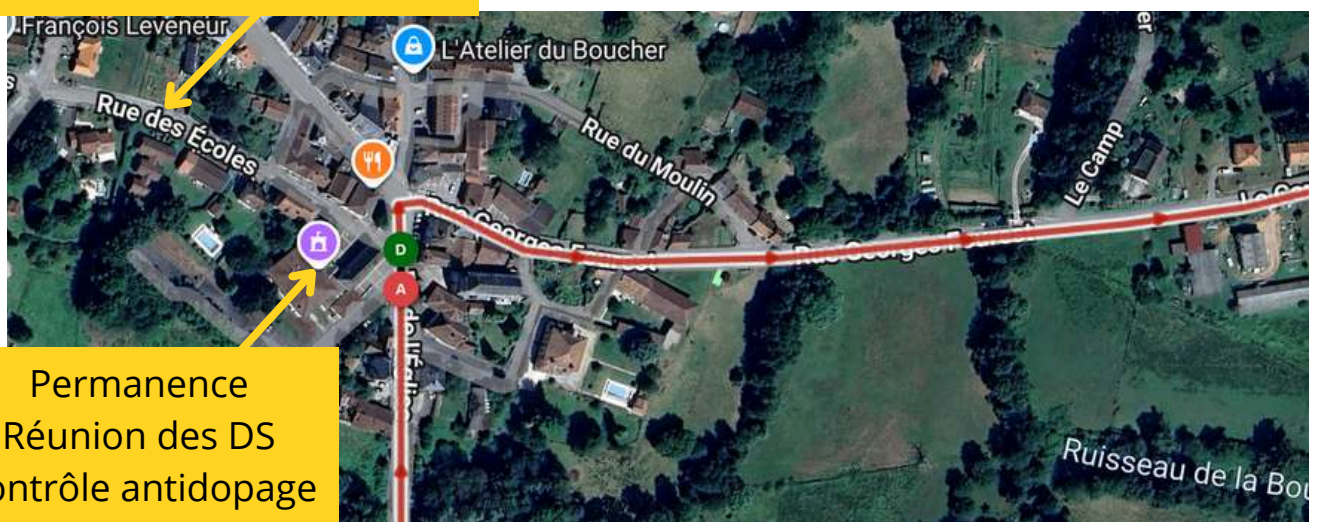


# La commune



Au cœur d'un paysage préservé, Saint-Paul séduit par son cadre bucolique où le patrimoine de pierre rencontre une nature généreuse. Les coureurs traversent ce bourg de caractère, dominé par son église classée, avant de s'engager sur des routes de campagne bordées de murets anciens et de prairies typiques de la Haute-Vienne. Entre ombrages forestiers et percées sur la vallée de la Briance, ce secteur offre un décor enchanteur qui contraste avec l'intensité de l'effort, offrant aux spectateurs l'un des visages les plus authentiques du Limousin.

Parkings équipés + coureurs



Permanence  
Réunion des DS  
Contrôle antidopage  
Parking bénévoles  
Parking officiels



# Itinéraires horaires

Kilométrage		U15-U17 Dames			
Restant	Total	Itinéraire / Observations	Horaire prévisionnel 35km/h	Horaire prévisionnel 32km/h	Horaire prévisionnel 30km/h
0	0	Départ fictif	11:00	11:00	11:00
0	0	Départ réel	11:08	11:09	11:10
53,6	5,8	A Droite <b>Virage dangereux</b>	11:09	11:10	11:11
49,4	10	A Droite <b>Virage dangereux</b>	11:17	11:18	11:20
48,34	11,06	1er passage sur la ligne	11:18	11:20	11:22
29,4	30	2e passage sur la ligne	11:51	11:56	12:00
26,22	33,18	3e passage sur la ligne	11:56	12:02	12:06
0	59,4	Arrivée Saint Paul	12:41	12:51	12:58

Kilométrage		U19-Seniors			
Restant	Total	Itinéraire / Observations	Horaire prévisionnel 38km/h	Horaire prévisionnel 35km/h	Horaire prévisionnel 32km/h
0	0	Départ fictif	14:30	14:30	14:30
0	0	Départ réel	14:31	14:30	14:30
95,5	5,8	A Droite <b>Virage dangereux</b>	14:39	14:39	14:40
85,5	10	A Droite <b>Virage dangereux</b>	14:45	14:47	14:48
79,44	16,06	1er passage sur la ligne	14:55	14:57	15:00
63,38	32,12	2e passage sur la ligne	15:20	15:25	15:30
47,32	48,18	3e passage sur la ligne	15:46	15:52	16:00
31,26	64,24	4e passage sur la ligne	16:11	16:20	16:30
15,2	80,3	5e passage sur la ligne	16:36	16:47	17:00
0	95,5	Arrivée Saint Paul	17:00	17:13	17:29

# 4ème Manche Route de l'Ouest Féminine ST Paul

TEAM



Nom contact club ou Comité

Téléphone :

Adresse mail :

## Bon de réservation de repas

Nous vous proposons une restauration sous la forme de buffet

Pour le repas du jeudi midi

Les repas sont en formule sportive.

Entrées, plat principal chaud, légumes, pâtes, fromage, desserts, eau, café

Pour la formule Pique-Nique du jeudi soir : sac individuel avec boissons, sandwich, chips et gâteaux

Formule	Nombre	Prix unitaire	Total	Service de
Jeudi midi	<input type="text"/>	13 €	<input type="text"/>	10 h 30 à 13 h 30
Jeudi soir (sac pique-nique)	<input type="text"/>	8 €	<input type="text"/>	
		Total	<input type="text"/>	

Réservation avant le lundi 11 mai 20 h 00

Contact : DOUGE Anthony, 06.88.24.33.87 ou [anthony.douge@cooperative-u.fr](mailto:anthony.douge@cooperative-u.fr)

Règlement à l'ordre du Team U LH à remettre au plus tard lors de la permannence du samedi matin pour retrait des tickets



# Hébergements

## B&B Hotel Limoges 2 :

Tarifs préférentiels - Partenaire officiel du club

## CAMPING le Cheyenne :

Château Neuf la Forêt 05 55 69 39 29

## Office de Tourisme Briance Combade :

4 place Eugène Degrassat,  
87130 Châteauneuf-la-Forêt  
05 55 69 63 69  
tourisme@briancecombade.fr  
www.cc-briance-combade.com/tourisme

# Hôpitaux

## C.H.U Limoges :

2 Av. Martin Luther King,  
87000 Limoges,  
05 55 05 55 55

## Polyclinique Chénieux :

18 Rue du Général Catroux,  
87000 Limoges,  
05 55 45 40 40

# Partenaires

## Partenaires Titres



Commerçants autrement



## Partenaires Majeurs



Culture Vélo  
Limoges



## Partenaires Institutionnels



# Partenaires Officiels



Le Vigen



# Prestataires

Secours : Croix Blanche

Speaker : Jean-Luc PREVOT

Motos sécurité : Escorte Motos Sécurité

Car podium : MDS Sonorisation - Florian DELAGE

Liaisons Radios : RCSV - Philippe AUGRAS

Ardoisière : Françoise LAJEUNESSE

Voiture ouvreuse : Christian MARTIN

# Partenaires Locaux



**Saint-Hilaire-Bonneval**



## TEIXIER Gilles

Activité : entreprises d'électricité générale

Bourg 87130 SUSSAC

05 55 69 63 93

06 82 09 93 17

**Allianz** Agent Général Cyril Tondusson

Proximité, disponibilité, professionnalisme et compétitivité, nos 2 agences sont là pour vous accompagner et assurer ce qui compte pour vous !

22 Avenue de la Paix 87120 Eymoutiers - Tél. 05 55 69 10 34 Email : 4008721@agents.allianz.fr  
10 Rue de la Tour 87110 La Vigen - Tél. 05 55 05 05 73

# Renseignements

Secrétariat : Bernard MICHEL  
bernard.michel45@wanadoo.fr  
06.76.71.04.98



TEAM U - LH